



EXPLOITER UNE ENTREPRISE DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES DE + 3.5 TONNES



LA FORMATION

Cette formation professionnelle, obligatoire pour obtenir une licence de transport routier de marchandises délivrée par la Collectivité de Saint-Barthélemy, prépare à la gestion complète d'une entreprise de transport. Elle couvre la stratégie commerciale, la réglementation locale, la gestion financière, juridique et sociale, ainsi que l'optimisation logistique. Développée spécifiquement pour répondre aux besoins des entreprises locales, elle propose une solution sur-mesure sans quitter l'île, grâce à une programmation adaptée. Elle donne lieu à un examen final dont la réussite permet l'obtention d'une certification locale reconnue sur le territoire. L'accent est mis sur la conformité, la performance et la durabilité de l'activité.



LES OBJECTIFS

- Acquérir l'ensemble des dispositions et obligations professionnelles/réglementaires dans le cadre de l'activité que le gestionnaire envisage de développer ou de créer
- Définir les organismes et/ou structures d'aides et de conseil auxquels il peut faire appel.
- Mettre en œuvre les connaissances et aptitudes pratiques nécessaire pour diriger une entreprise de transport routier de marchandises sur le territoire de Saint Barthélemy.
- Assurer la pérennité et rentabilité économiques de l'entreprise

LE LIEU

La formation se déroulera
en présentiel à Saint-Barthélemy

CONTACTS

CHAMBRE ECONOMIQUE
MULTIPROFESSIONNELLE
Établissement Public Territorial
de la Collectivité de Saint-Barthélemy
57 chemin des Sables - Saint Jean
97133 Saint-Barthélemy
Tél. : 05 90 27 12 55
formation@cemstbarth.com
www.cemstbarth.com

Siret : 130 004 708 00033
N° d'activité: 95 9700165497

GG - Version 02 - 01/01/2022

DURÉE

La durée du stage est de 210h réparties
de la manière suivante :
192h de formation en présentiel
18h d'examen en présentiel

PRÉ REQUIS

Maîtrise écrite et orale du français ainsi que des opérations de calcul de base



PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne désirant créer une entreprise de transport routier de marchandises avec des véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC.



PROGRAMME

MODULE 1 ET 2 : « GESTION COMMERCIALE DE L'ENTREPRISE » ET « NORMES ET EXPLOITATION TECHNIQUES »

- Établir une politique commerciale conforme aux contraintes économiques et professionnelles à l'aide de la stratégie « produit » définie permettant l'atteinte des objectifs commerciaux fixés

MODULE 3 : GESTION PRÉVISIONNELLE DES FINANCES DE L'ENTREPRISE

- Calculer les coûts d'exploitation de l'activité transport en utilisant les techniques et standards conventionnels professionnels de calcul des coûts de revient
- Analyser les données économiques de l'activité à l'aide des données de facturation, des éléments d'ordre fiscal et comptable de fin d'exercice

MODULE 4 : ASPECTS JURIDIQUES DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

- Mettre en place la structure organisationnelle de l'entreprise

MODULE 5 : RÉGLEMENTATION LOCALE DE TRANSPORT DE MARCHANDISES

- Concevoir le cadre contractuel des activités transport en définissant les limites de responsabilité des parties et en intégrant la tarification des prestations annexes

MODULE 6 : PLANIFICATION ET OPTIMISATION EXPLOITATION TRANSPORT ET LOGISTIQUE

- Organiser la planification des moyens de production en déterminant les besoins en ressources humaines et matérielles conformément aux réglementations en vigueur
- Conduire la gestion des équipes à l'aide d'outils managériaux permettant la prévention des conflits et la création d'une dynamique collaborative
- Piloter la performance de l'unité de transport et de logistique à l'aide des indicateurs de l'activité et des outils d'optimisation de flux

MODULE 7 : PROCÉDURES RH ET DROIT SOCIAL

- Élaborer les procédures de recrutement des nouveaux collaborateurs en s'assurant de la bonne adéquation entre les compétences recherchées et le profil des candidats
- Réaliser l'accompagnement du salarié dans sa vie professionnelle en mettant en place des instances représentatives du personnel

MODULE 8 : IRP ET POLITIQUE QHSSE

- Réaliser l'accompagnement du salarié dans sa vie professionnelle en mettant en place des instances représentatives du personnel
- Définir une politique QHSSE qui prend en compte la prévention et la formation des collaborateurs afin de favoriser la réduction des risques de l'activité

MODULE 9 : LES COMPTES DE FIN D'EXERCICE

- Analyser les données économiques de l'activité à l'aide des données de facturation, des éléments d'ordre fiscal et comptable de fin d'exercice
- Élaborer une stratégie financière en assurant la continuité et l'évolution de l'activité à partir d'actions correctives mises en œuvre

MODULE 10 : OPÉRATIONS DE FIN D'EXERCICE

- Piloter la performance de l'unité de transport et de logistique à l'aide des indicateurs de l'activité et des outils d'optimisation de flux



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Chaque semaine de formation correspond à un bloc de compétences.

À l'issue de chaque bloc, une évaluation écrite est organisée afin de mesurer les acquis du participant.

• FORMAT DE L'EXAMEN

Évaluation théorique rédigée, composée de questions ouvertes.

Les exercices sont de taille et de complexité variables, et peuvent inclure :

- L'analyse de cas concrets
- L'application de la réglementation
- Ou des mises en situation

• ORGANISATION

- Les examens sont réalisés en présentiel, dans les locaux de la CEM
- Durée de chaque session : 3 heures
- Barème : chaque examen est noté sur 200 points

• SEUILS DE VALIDATION

- Une note minimale de 120/200 est requise pour valider le bloc
- En cas de note comprise entre 114 et 119, une session de repêchage peut être proposée
- En cas de note inférieure à 114, le bloc est non validé, sans possibilité de repêchage
- Le participant devra se représenter à une session ultérieure pour valider ce bloc



MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

OUTILS

- Salle de formation équipée, adaptée à l'accueil des participants et aux besoins pédagogiques, incluant :
 - Paperboard
 - Moyens audiovisuels adaptés aux contenus (vidéoprojecteur, écran, sonorisation),
 - Supports numériques (diaporamas, vidéos, présentations PowerPoint)
- Documentation réglementaire remise et/ou accessible pendant la session (textes législatifs et normatifs en lien avec la thématique abordée)
- Manuel de cours individuel, comprenant les contenus théoriques, ainsi que des exercices pratiques, remis à chaque participant

PARTICIPANTS
minimum : 5
maximum : 10

MÉTHODE

Formation interactive, basée sur une présentation du formateur, des échanges, des débats, des retours d'expériences, des études de cas, des vidéos et des examens blancs.

PROFIL FORMATEUR

Tous les formateurs répondent aux exigences des cahiers des charges dont l'expérience professionnelle et les diplômes ont été validés.



FINALITÉ

- Attestation de fin de formation
- Certificat de capacité professionnelle délivrée par les autorités compétentes en cas de réussite à l'examen

Cette formation fait l'objet d'une mesure de satisfaction globale des stagiaires rentrant dans le cadre de la certification Qualiopi de l'établissement.

LE COÛT & LA DATE

La tarification et la date sont disponibles sur notre site Internet. N'oubliez pas qu'il existe différents systèmes de financement de vos actions de formation. Le Centre de Formation vous accompagne dans vos démarches.

Formation adaptable aux personnes en situation de handicap.
Veuillez contacter la référente handicap Alexia Louis au
05 90 27 12 55 ou par mail à : alexia.louis@cemstbarth.com



POUR VOUS INSCRIRE, NOUS VOUS INVITONS
À COMPLÉTER LE BULLETIN D'INSCRIPTION SUR
LE SITE INTERNET DE LA CEM : WWW.CEMSTBARTH.COM